Prévention

Culture de la prévention des risques chez les marins professionnels : Retour sur l'enquête menée en 2025

Domaine(s) :

- Santé, Employeur, L'Enim

En mars 2025, une enquête nationale a été lancée par l'Enim, avec le concours de l'Institut maritime de prevention (IMP) **[1] auprès des employeurs, salariés et travailleurs indépendants des secteurs de la pêche, du commerce et des cultures marines.**

Objectif : mieux comprendre la culture de la prévention des risques

Cette enquête visait à évaluer et mieux comprendre la culture de la prévention des risques chez les marins professionnels, définie comme un ensemble de connaissances, de pratiques et de perceptions individuelles en matière de santé et sécurité au travail.

Cette évaluation portait notamment sur :

- l'estimation de l'accidentologie professionnelle maritime,
- les connaissances en matière de réglementation de la prévention des risques professionnels,
- l'évaluation de leur propre sécurité au travail (information, formation, équipements),
- la gestion et le management de la prévention : évaluation des risques, DUERP, mise en place des mesures de prévention, suivi des accidents et incidents.

Une base solide pour mieux orienter les actions de prévention

Diffusé par courriel, le questionnaire a permis de recueillir **1 577 réponses**, qui ont donné lieu à un rapport d'enquête [2] détaillant :

- le profil des répondants,
- les 6 enseignements-clés de l'enquête,
- les scores de culture de la prévention obtenus selon les statuts professionnels (employeur, salarié, travailleur indépendant) et le secteur maritime (commerce, pêche, cultures marines),
- les points forts et les points faibles selon les statuts professionnels.

Quelques données issues du rapport

- Le secteur du **commerce atteint le niveau de culture de la prévention le plus élevé** , suivi de la pêche et des cultures marines.
- **Plus l'effectif de l'entreprise augmente**, plus le niveau de la culture de la prévention **augmente**.

- La culture de la prévention a tendance à **régresser au cours de la carrière des marins** et atteint un minimum chez les 30-34 ans.
- 98 % des répondants considèrent que **la sécurité est une priorité** au quotidien.
- 45 % des employeurs **n'ont programmé aucune action** de prévention pour l'année en cours.

Télécharger le rapport complet

Cliquez sur l'image pour télécharger le rapport d'enquête [2]

Mis à jour le 03/02/26

URL source: https://enim.eu/actualites/culture-de-prevention-risques-chez-marins-professionnels-retour-sur-lenquete-menee-en